

FLASH

3 – 10 ans

VACANCES D'ÉTÉ 2026

En fonction de la situation sanitaire, des activités sportives, culturelles et manuelles seront proposées toutes les semaines à vos enfants.

ABSENCE

Pour toute annulation qui interviendra **après le 16 juin pour le mois de juillet, et le 15 juillet pour le mois d'août**, aucun remboursement ne sera effectué sauf maladie ou immobilisation de l'enfant, justifiée par un certificat médical à transmettre dans les 8 jours suivant l'absence.

Pour les vacances d'été, cette fiche doit être retournée en mairie ou envoyée par mail à l'adresse animation@canejan.fr avant le 13 juin 2026.

Nous vous invitons à mettre à jour les différentes fiches sur votre espace famille (assurance, avis d'imposition, fiche médicale, contacts, autorisations parentales, règlements intérieur...)

Date de l'inscription _____

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Téléphone _____ Niveau actuel

Maternel Primaire Commune Hors Commune

École M.REBEYROL CASSIOT J.BREL M.CAREME AUTRE

JUILLET																		
Dates	L 6	M 7	M 8	J 9	V 10	M 15	J 16	V 17	L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	L 27	M 28	M 29	J 30	V 31
Matin																		
Repas																		
Après midi																		

AOÛT																				
Dates	L 3	M 4	M 5	J 6	V 7	L 10	M 11	M 12	J 13	V 14	L 17	M 18	M 19	J 20	V 21	L 24	M 25	M 26	J 27	L 31
Matin																				
Repas																				
Après midi																				

Le 13 juillet et le 29 août 2026 les accueils de loisirs seront fermés